

Les filles de Tsélofad



Moïse et Aaron écoutent la requête des filles de Tsélofad.

Lévirat ou héritage de la terre

Le lévirat (yiboum) est un type de mariage où la veuve sans enfant épouse son beau-frère, afin de poursuivre la lignée. Les enfants issus de ce remariage ont même statut que les enfants du premier mari. Certains expliquent qu'il est une mesure de protection sociale pour les veuves. Durant l'Antiquité, le lévirat était aussi pratiqué par les Égyptiens, les Babyloniens, les Phéniciens. Il est encore en vigueur dans plusieurs pays d'Afrique.

תלמוד בבלי מסכת בבא בתרא דף קיט עמוד ב

בנות צלפחד חכמניות הן, דרשניות הן, צדקניות הן. חכמניות הן - שלפי שעה דברו, דא"ר שמואל בר רב יצחק: מלמד שהיה משה רבינו יושב ודורש בפרשת יבמין, שנאמר: (דברים כ"ה) כי ישבו אחים יחדו, אמרו לו: אם כבן אנו חשובין - תנה לנו נחלה כבן, אם לא - תתיבם אמנו! מיד: ויקרב משה את משפטן לפני ה'. דרשניות הן - שהיו אומרות: אילו היה [לו] בן לא דברנו... צדקניות הן - שלא נישאו אלא להגון להן.

Talmud de Babylone traité Baba Batra page 119 b

Les filles de Tsélofad étaient sages, intelligentes et vertueuses. Sages car elles posèrent leur question (concernant l'héritage des filles) au bon moment. En effet selon R. Samuel fils de R. Isaac, Moïse, notre maître, enseignait ce jour-là la loi du lévirat. Elles dirent : soit nous sommes considérées comme des fils (puisque notre mère veuve ne doit pas se remarier) et donc nous hériterons de la terre, soit nous ne sommes pas considérées comme des fils et notre mère devrait épouser le frère de notre défunt père. C'est alors que Moïse consulta l'Eternel. Elles étaient intelligentes en disant : « si notre père avait eu un fils nous n'aurions pas interrogé, (laissant la prérogative au garçon) »... Vertueuses : car elles épousèrent des hommes dignes d'elles.



Aujourd'hui en Israël des femmes étudient le Talmud. Certaines auront des responsabilités auprès du tribunal rabbinique dans des affaires familiales.

Traduction : Philippe Haddad